

Compte-rendu du conseil d'UFR du 16 Décembre 2014

Présents : Bruno Andreotti, Christophe Barrière, Julien Browaey, Pascal David, Sara Ducci, François Gallet, Jérôme Jovet, Laurent Ménard, Vincent Repain, Philippe Schwemling.

Représentés : Antoine Kouchner (par L. Ménard), Sylvain Chaty (par F. Gallet), Anne Anthore (par J. Browaey), Catherine Jacquard (par M. Apfel), Agnès Maître (par Ph. Schwemling), Pascale Nouchi (par S. Ducci).

Invités permanents : Nadia Touazi, Jean-Marc di Meglio

Ouverture de la séance à 9h40 par François Gallet. Laurent Ménard est secrétaire de séance.

1) Approbation du compte-rendu du conseil du 19 novembre

Adopté à l'unanimité

2) Proposition de budget 2015 pour l'UFR de physique

François Gallet présente le budget prévisionnel de l'UFR pour 2015. Aucune notification n'est définitive pour l'instant.

Le taux d'exécution du budget 2014 est de 95% ce qui est très correct selon François Gallet. Nadia Touazi souligne que les dépenses ont été faites à bon escient et que le taux d'exécution élevé permet de justifier les demandes pour le nouveau budget. Le budget prévisionnel 2015 est légèrement supérieur à celui de 2014.

Le budget général de l'UFR comprend d'une part les dotations de l'université (en provenance du ministère), incluant le financement des Ecoles doctorales (notification pas encore connues), les crédits pédagogiques (identiques à l'an dernier), le pilotage de l'UFR (identique à l'an dernier). En outre l'UFR opère un prélèvement de 10% sur la dotation des laboratoires (12% l'an dernier), de 3% sur les actions structurantes (bibliothèque, PCCP, salle blanche, microscope électronique, centre François Arago), et de 10% sur les ressources pédagogiques propres (voir ci-après). François Gallet rappelle qu'il y a eu une très forte baisse en 2014 sur les crédits de la bibliothèque, de 25 k€ à 5 k€. Cet arbitrage peu favorable pour l'action structurante "bibliothèque" est en partie lié au fait que le SCD estime que la bibliothèque de l'UFR devrait être intégrée à la bibliothèque centrale. Les dotations recherche attribuées par l'université pour les laboratoires ont par contre globalement été reconduites.

Les ressources propres de l'UFR incluent la taxe d'apprentissage, la formation continue, les compensations IUF/délégations et les dons/mécénat. Une ligne budgétaire spécifique « pilotage personnel » a été créée, alimentée par les compensations IUF/délégations. Elle permet de financer des heures complémentaires, des vacances, et de recruter des moniteurs ou ATERs en plus des moyens contractuels alloués par l'université. La ligne budgétaire « pilotage recherche » est alimentée par les prélèvements sur les laboratoires (10%), sur les actions structurantes (3%) et sur la formation continue et les dons (10 %). Elle finance le magasin, le mobilier, la bibliothèque, le soutien à l'organisation de conférences, la rémunération des stages de M1 et M2 (environ 50% du budget) et la licence Mathematica. En 2014, la ligne « pilotage recherche » a également permis de financer le remplacement de Céline Benoît, en congé formation. Une somme est encore réservée cette année pour deux mois jusqu'à son retour en mars. Des négociations ont été menées par Vincent Repain avec Wolfram pour réduire le coût annuel de la licence Mathematica (12 k€ pour l'UFR et 6 k€ pour les laboratoires). Par rapport à l'année dernière, François Gallet propose d'augmenter la part allouée à la bibliothèque de 5 k€ (25 k€) pour compenser la diminution du financement par l'université. D'autre part, il signale que l'UFR n'aura plus accès aux revues de l'ACS

l'année prochaine.

Une discussion s'engage sur les stagiaires dont la gratification augmentera à partir de septembre 2015 (554€ au lieu de 436€), ce qui risque de diminuer le nombre de stages rémunérés. Julien Browaeyns suggère la possibilité de réduire à un mois la durée du stage de M1.

Christophe Barrière demande des éclaircissements sur les règles d'attribution des moniteurs au niveau des laboratoires. Philippe Schwemling explique que cette attribution est réalisée par le CFDIP (anciennement dirigé par Thomas Coudreau et maintenant par Samuel Bottani) selon le poids de l'école doctorale, mais indépendamment des laboratoires. Vincent Repain précise que les agrégés sont prioritaires pour l'attribution des monitorats.

Le budget prévisionnel de l'UFR est adopté à l'unanimité.

3) Composition des comités de sélection pour les concours 2015

Jean-Marc Di Meglio présente les comités proposés par les GETs et validés par le CS. La liste des comités est à rendre avant le 8 Janvier.

Le comité pour le poste de professeur 46-3, section 29-34, profil « constituants élémentaires - astronomie, astrophysique », a été élaboré par le GET 2 infinis. Il est adopté à l'unanimité.

Le comité pour le poste de professeur 46-3, section 63-28, profil « conversion d'énergie multi-échelle, nouveaux matériaux, retombées en matière d'efficacité énergétique » a été proposé par les GETs macro-vivo et nano-quantique. Il n'a pas été discuté en CS, mais uniquement entre certains de ses membres à travers des échanges de mails.

Pascal David précise la spécificité de ce poste et du comité associé. Un candidat se présentera avec le soutien du laboratoire. Le profil du poste a un double aspect : recherche/enseignement avec une vision interdisciplinaire, et management de la recherche. Pascal David trouve que le comité répond à cette double exigence alors qu'il l'aurait trouvé inadapté pour un profil uniquement recherche/enseignement. François Gallet dit que la personne recrutée sera appelée à remplacer Luc Valentin à la présidence du CS du laboratoire.

Bruno Andreotti n'approuve pas le choix du président du comité, qu'il juge trop clivant, et suggère un autre nom en remplacement. Il estime que le président doit laisser la possibilité qu'une candidature extérieure non-presentie puisse s'imposer, comme cela a été le cas lors de précédents recrutements. Bruno Andreotti estime également trop important le poids des 4 membres non-physiciens du comité, qui ne seront pas capables de juger la qualité scientifique des candidats. Il suggère de rajouter un physicien dans la thématique thermodynamique hors équilibre. Pascal David pense que l'ouverture thématique du comité est nécessaire pour comprendre l'interdisciplinarité du poste.

D'autres membres du CUFR soulignent la nécessité d'un président plus consensuel.

La constitution du comité est finalement soumise au vote et approuvée (7 POUR, 4 CONTRE, 5 ABSTENTION)

Bruno Andreotti regrette que cette discussion ne se soit pas passée au CS et juge cette manière de fonctionner scandaleuse, en soulignant que ce dysfonctionnement concerne, une nouvelle

fois, un poste du LIED.

4) Appel d'offre pédagogique SPC

L'appel d'offre est ouvert pour un an et doté de 8M€. Il est constitué de 5 axes :

- pédagogie innovante (hors MOOC)
- langues pour non-spécialiste
- projet inter-PACES
- création de licences aux interfaces - lien entre recherche et formation
- réussite en licence (enquête, soutien, année de pré-licence ..)

L'UFR est principalement concerné par les axes 1, 4 et 5, dotés respectivement de 2M€ et 3M€ (pour les deux derniers axes). Les dépenses doivent être réalisées avant juin 2016.

Différentes pistes sont évoquées. Pascal David suggère de mettre en place une année zéro, non-diplômante, qui servirait à la fois de mise à niveau et permettrait également aux étudiants de conforter ou non leur détermination à poursuivre leurs études. Des universités de province ont déjà expérimenté cette solution et les premiers retours semblent positifs. V. Repain doute de la rentabilité de cette année zéro : cela fait venir des étudiants qui n'ont pas vocation à être là.

Une autre piste proposée par Pascal David est le multiplexage des enseignements en L. Concrètement, le premier semestre serait dupliqué au second semestre. Ce fonctionnement permet de s'adapter aux étudiants qui ont des rythmes différents. Un étudiant qui raterait le premier semestre, pourrait le repasser au second. Ce multiplexage doit permettre, d'après lui, de rester dans l'exigence en évitant que le contrôle continu devienne une variable d'ajustement pour diplômer la moitié d'une classe d'âge. Pascal David souligne toutefois que le prix à payer est une multiplication du nombre d'heures d'enseignement de l'ordre de 1,4 ainsi qu'une augmentation importante de l'utilisation des locaux. Julien Browaeyts déclare que cette duplication peut se faire sans augmentation de la charge d'enseignement. Ceci impose cependant de refondre toutes les maquettes du L1 dont l'organisation est très linéaire, ce qui n'est pas envisageable avant la mise en place des nouvelles maquettes dans trois ans. Il faudra également se mettre d'accord avec les mathématiciens et les chimistes.

Bruno Andreotti propose de concentrer nos efforts sur les meilleurs étudiants, alors que l'essentiel des précédentes réformes étaient plutôt destinées aux étudiants en difficulté. Sur la base de ce qui a été fait à Orsay, il plaide pour une licence expérimentale qui s'appuierait sur une pédagogie inversée (Freinet) et un temps long laissé aux manipulations à partir de projets (mis en place d'un fablab). Les cours pourraient également être supprimés et remplacés par des livres. François Gallet soutient cette démarche, mais pense plutôt qu'elle devrait s'intégrer dans un ou deux modules complémentaires parallèles à une formation standard.

François Gallet rapporte la proposition de Cécile de Hosson de mettre en place des tests de positionnement des étudiants à l'entrée et à la sortie du L1 pour aider à l'orientation. Pascal David déclare que c'est APB qui s'occupe de cette orientation.

Sara Ducci propose de renforcer les interactions avec les lycées. François Gallet soumet l'idée de réinstaurer les colles qui ont été supprimées à la fin du PRL. Julien Browaeyts indique que cela ne marchera pas si ce sont des moniteurs qui assurent ces colles. François Gallet suggère aussi de mettre en place des bi-licences (physique-math, physique-chimie) et/ou des licences internationales.

François Gallet va envoyer un message à l'ensemble de l'UFR pour susciter des projets. Les propositions devront remonter par l'UFR et le CENS qui les transmettront avec un avis. Le nombre de projets transmis devra être limité pour éviter les interférences.

5) Questions diverses

François Gallet propose d'inviter François Villa (vice-Président du CA) pour qu'il présente le projet de Contrat Pluri Annuel Objectifs Moyens.

Deux informations sont également partagées avant clôture de la séance.

- L'université paye 1 M€/an d'amende car elle ne remplit pas son obligation d'embaucher des personnels handicapés.
- L'amphithéâtre Gilles de Gennes est fermé pour 6 mois afin de refaire le plancher détérioré suite au dégât des eaux.